

Jean-Pierre Hardy

La
marchandisation
du
travail social

Fausse peurs et réalités

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2014

5 rue Laromiguière, 75005 Paris

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-071179-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À ma maman, aide-ménagère qui a fait du travail social
sans le revendiquer.*

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	IX
<i>Introduction</i>	1
1. État social et néolibéralisme	5
L'État social a-t-il survécu au néolibéralisme ?	5
Les modèles d'État plus ou moins social...	9
La « marchandisation » dans le secteur sanitaire est-elle préfiguratrice pour le social ?	13
Champs du travail social « canal historique »...	21
Social précarisé, social installé et social réalisé...	34
2. Sur quelques : « Ça y est, ils l'ont fait ! »	37
« Ça y est, ils l'ont fait !... » La décentralisation	39
« Ça y est, ils l'ont fait !... » Le bigbang territorial	43
<i>Haro sur le millefeuille territorial, 45 • Hésitations législatives, 47 • Le secteur associatif en chiffres, 48</i>	
« Ça y est, ils l'ont fait !... » L'ouverture au secteur commercial	50
« Ça y est, ils l'ont fait !... » La réforme de la tarification	67
« Ça y est, ils l'ont fait !... » L'évaluation	75
« Ça y est, ils l'ont fait ! »... Les normes comptables anglo-saxonnes	76

« Ça y est, ils l'ont fait ! »... Les CPOM et les GCSMS	78
« Ça y est, ils l'ont fait ! »... L'EPRD	82
« Ça y est, ils l'ont fait ! »... Les appels à projets	83
« Ça y est, ils l'ont fait ! »... L'inflation des normes techniques	88
« Ça y est, ils l'ont fait ! »... La performance	93
« Ça y est, ils l'ont fait ! »... Les agences diverses et variées	96
« Ça y est, ils l'ont fait ! »... La RGPP et le NMP...	103
3. Les mutations inégales et combinées du travail social, du travail associatif et du travail militant...	119
Les métamorphoses du monde associatif	120
Professionnalisation du travail social et désengagement partisan	125
Dilution des multi-appartenances et de multi-engagements dans une vision collective	129
Les mutations du « travail militant »	138
<i>Les modes de vie des militant(e)s, 139 • Y a-t-il de « nouveaux » militants différents des « anciens » ?, 144</i>	
Mutations dans la production et la reproduction de la classe politique	151
<i>Modification des voies d'accès aux postes politiques, 152</i>	
<i>• Attraction répulsion entre le politique et le sociétal, 160</i>	
4. Le(s) travail(s) social(ux), le travail du ou sur le social	163
Travail social d'aide à la personne : changement d'époque, changement de paradigme...	167
<i>Y a-t-il un âge d'or du travail social ? Et quand ?, 167 • La notion de référent, 170 • Le travail social ne devient-il pas du coaching ?, 171</i>	
L'économie solidaire et travail social d'intérêt collectif	173
<i>En guide de conclusion provisoire</i>	181

Avant-propos

CETTE CONTRIBUTION aux débats sur le travail social n'engage que son auteur. Elle est, bien évidemment, « le produit » de plusieurs décennies d'expériences militantes et professionnelles diverses mais combinées. Jean-Pierre Hardy a été inspecteur Ddass, puis « un des piliers » pendant dix ans de la DGAS, et est actuellement directeur délégué aux solidarités et au développement social à l'ADF. Il est chargé d'enseignement à Science Po et à l'école de hautes études en santé publique (EHESP).

Ce texte ne relève pas « d'une soudaine révélation », il reprend et développe de nombreux articles dans des revues du secteur social et des parties publiées dans mes ouvrages au cours de ces vingt dernières années. Un premier texte de critique des « thèses » de Michel Chauvière et une contribution s'inscrivant dans le cadre des débats enclenchés en 2010 par le texte des directeurs généraux des services des conseils généraux intitulé : « L'action sociale : boulet financier ou renouveau de la solidarité » avaient été initialement prévus pour être publiés dans l'Année sociale, mais la dimension prise par ce texte a rendu nécessaire une publication spécifique. Enfin, la préparation des états généraux du travail social initialement prévus par le gouvernement pour la fin de l'année 2014 et le big-bang territorial annoncé par le Premier ministre Manuel Valls et le président de la république à la suite de la débâcle électorales des élections municipales de mars 2014 nécessitaient des adaptations.

Introduction

UN NOUVEAU SPECTRE hante le travail social : le spectre du néolibéralisme. J'ai choisi de détourner la maxime célèbre du *Manifeste du parti communiste* écrit par Karl Marx et Frédéric Engels en février 1848, à savoir : « Un spectre hante l'Europe : le spectre du communisme », pour contester la « *doxa* inversée » qui fait florès dans le champ du travail social, selon lequel nous aurions sombré dans le néolibéralisme.

Le devenir de ce spectre connaîtra-t-il les avatars du premier ? Dans le champ du travail social, il remplace d'ailleurs le spectre du « contrôle social¹ », qui l'avait hanté dans les années 1970. « Véritable pied de nez de l'histoire », le passage du spectre du « contrôle social » au spectre du « néolibéralisme » n'est pas, selon François Dubet², sans conséquence :

« Alors que l'État providence était conçu par les intellectuels du travail social comme une ruse de la domination, il convient maintenant de le défendre contre le libéralisme et d'en démontrer l'efficacité contre tous ceux qui en soulignent les effets pervers. »

Cette dénonciation du triomphe du néolibéralisme, bien que permettant la construction de « l'ordre cognitif » du secteur social,

1. « Pourquoi le travail social ? », *Esprit*, avril-mai 1972. J. Verdès-Leroux, *Le Travail social*, Éditions de Minuit, 1981. Revue *Futur antérieur*, Syllepse, n° 42-43, décembre 1997.

2. Dubet F., *Le Déclin de l'institution*, Le Seuil, 2002.

relève d'une démonologie abstraite. Ce qui permet de s'exonérer à bon compte d'une réflexion sur les mutations réelles et combinées, voire quasiment synchronisées, du travail social, du travail associatif et du travail militant.

On pourrait même mettre en parallèle « l'évidence du discours néolibéral¹ » en économie avec « l'évidence du discours anti-néolibéral » dans le secteur social... Pourtant, tout comme les données dites « objectives » devraient remettre en cause l'emprise économique totale du néolibéralisme, les données « objectives » dans le secteur social devraient permettre de contester « la croyance » à sa domination par le néolibéralisme. Mais les processus de domination symbolique sont partiellement indépendants des rapports de force « matériels » et des données dites « objectives ».

Il y a une rhétorique de la dénonciation de la marchandisation, l'important n'étant pas que cela soit vrai, mais que, dans le secteur social, l'on y croit fortement. Comme l'a souvent démontré Pierre Bourdieu, un prétendu discours de vérité fini par construire la vérité du discours et son effet de vérité. Insister sur le caractère souvent rhétorique de la marchandisation ne revient pas à nier la réalité du phénomène, ni à minimiser l'importance de ses enjeux... Cependant, s'il y a bien une marchandisation dans le secteur social, c'est celle de la peur de la marchandisation, qui fait prospérer d'ailleurs une presse professionnelle aux mains de grands groupes commerciaux européens.

Il nous faut donc aller à contre-courant de la sociologie dominante le secteur social, qui reste concentrée sur la critique, tout en s'arrogeant le monopole de la lucidité. Les dénonciateurs du néolibéralisme dans le secteur social, abondamment armés pour la critique, ne jouissent pas d'un semblable privilège théorique en ce qui concerne l'œuvre constructive alternative. Le développement de leur propagande ces dernières années peut se résumer à un simple travail d'agitation et de répétition, plus ou moins grandiloquent et invariable, de formules traditionnelles qui franchissent à peine les limites du « moment métaphysique » du travail social. D'où cette difficulté à abandonner de rugueuses idées toutes faites.

1. Guilbert T., « L'«évidence» du discours néolibéral : analyse de la presse écrite », *Savoir/Agir*, Éditions du Croquant, 2011.